



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue le **13 juillet 2020 à 19 h 30** par vidéoconférence. **Arrêté 2020-029 du 26 avril 2020.**

Présidée par le maire Guillaume Lamoureux

Sont présents

M Réjean Desjardins, conseiller
M. Michel Gervais, conseiller
M. Francis Beausoleil, conseiller
Mme Carolane Larocque, conseillère
Mme Pamela Ross, conseillère
M. Claude Giroux, conseiller
M. Richard Gervais, conseiller

Sont aussi présents

M. Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Sont absents :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Cette séance a été dûment convoquée selon les formalités prévues au Code municipal du Québec;

Le Maire Guillaume Lamoureux, président de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte; il est 19 h 30.

Auditoire : il y a 4 participants

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 30 et se termine à 19 h 40.
Pierre Lebel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-216

Après lecture de l'ordre du jour par M. le Maire Guillaume Lamoureux

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Gervais
APPUYÉ DE Réjean Desjardins

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt du rapport sur les impacts des embarcations nautiques sur la propagation du myriophylle à épis, restrictions d'usage des bâtiments et pistes de solution



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Embauche à l'essai de nouveaux pompiers

20-217

Considérant que la municipalité a reçu des candidatures pour joindre le service des incendies à titre de pompier à l'essai ;

Considérant que ces nouveaux pompiers devront se soumettre à une période de probation d'au moins six (6) mois au sein du service des incendies et qu'à l'issue de ce terme, une évaluation sera effectuée ;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Gervais
APPUYÉ DE Pamela Ross

ET résolu que ce conseil municipal embauche titre de pompiers volontaires : Dylan Rollo, François St-Georges, Kyle Morrison ;

Que cette embauche comporte une période d'essai de 6 mois, et ce, tout en appliquant le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service incendie municipal ;

Que cette embauche soit pour une période d'essai de 6 mois, et ce, tout en appliquant le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service incendie municipal ;

Qu'une évaluation de rendement soit faite, conjointement, par le directeur du service des incendies et la direction générale afin de recommander la fin ou la prolongation de ladite probation.

Adoptée à l'unanimité

20-218

Adoption du règlement d'emprunt 20-814 décrétant une dépense de 285 325 \$ et un emprunt de 285 325 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rues

Considérant que lors d'une séance du conseil tenue le 6 juillet 2020, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé pour l'adoption du règlement 20-814 décrétant une dépense de 285 325 \$ et un emprunt de 285 325 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rues ;

IL EST PROPOSÉ PAR Francis Beausoleil
APPUYÉ DE Claude Giroux

ET résolu que ce conseil municipal adopte le règlement 20-814 décrétant une dépense de 285 325 \$ et un emprunt de 285 325 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rues.

Adoptée à l'unanimité

20-219

Adoption du règlement d'emprunt 20-815 décrétant une dépense de 1 183 622 \$ et un emprunt de 1 183 622 \$ pour des travaux de réfection d'une courbe sur le chemin Clark

Considérant que lors d'une séance du conseil tenue le 6 juillet 2020, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé pour l'adoption du règlement 20-815 décrétant une dépense de 1 183 622 \$ et un emprunt de 1 183 622 \$ pour des travaux de réfection d'une courbe sur le chemin Clark ;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Gervais
APPUYÉ DE Francis Beausoleil

ET résolu que ce conseil municipal adopte le règlement 20-815 décrétant une dépense de 1 183 622 \$ et un emprunt de 1 183 622 \$ pour des travaux de réfection d'une courbe sur le chemin Clark.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Le conseiller M. Michel Gervais demande un vote
Sont pour : Richard Gervais, Pamela Ross, Claude Giroux, Francis Beausoleil,
Carolane Larocque, Réjean Desjardins
Est contre : Michel Gervais

Adoptée à la majorité

20-220 **Adoption du règlement d'emprunt 20-816 décrétant une dépense de 2 859 843 \$ et un emprunt de 2 859 843 \$ pour des travaux de réfection du chemin Riverside – phases I et II**

Considérant que lors d'une séance du conseil tenue le 6 juillet 2020, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé pour l'adoption du règlement 20-816 décrétant une dépense de 2 859 843 \$ et un emprunt de 2 859 843 \$ pour des travaux de réfection du chemin Riverside – phases I et II ;

IL EST PROPOSÉ PAR Carolane Larocque
APPUYÉ DE Claude Giroux

ET résolu que ce conseil municipal adopte le règlement 20-816 décrétant une dépense de 2 859 843 \$ et un emprunt de 2 859 843 \$ pour des travaux de réfection du chemin Riverside – phases I et II.

Adoptée à l'unanimité

20-221 **Offre d'achat - 99, route Principale Est**

Considérant l'objectif stratégique numéro 6 du plan stratégique 2019-2023, qui vise à « Construire un nouvel hôtel de ville »;

Considérant que les lots 2 685 623 (101 route Principale Est) et 2 685 665 (99 route Principale Est) ont été ciblés pour l'emplacement du futur Hôtel de Ville;

Considérant que le 3 décembre 2019, la Municipalité mettait en œuvre les procédures nécessaires pour déposer les avis de réserves sur les deux terrains;

Considérant que suivant des pourparlers ont cours avec le propriétaire du lot 2 685 665 (99 route Principale Est) et qu'une offre d'achat a été présentée le 10 juillet 2020 pour une somme forfaitaire de cent soixante-dix mille dollars (170 000 \$) plus taxes;

Considérant que ladite offre est conforme à l'évaluation préparée par la firme d'évaluation « Dompierre, Richard & Associés » en date du 12 mai 2020 et que la Municipalité s'en déclare satisfaite;

Considérant que suite à l'acceptation de l'offre d'achat, la Municipalité peut suspendre les procédures judiciaires en cours.

IL EST PROPOSÉ PAR Francis Beausoleil
APPUYÉ DE Richard Gervais

ET résolu que ce conseil municipal accepte l'offre d'achat du lot 2 685 665 (99 route Principale Est) pour une somme de cent soixante-dix mille (170 000 \$) plus taxes, le tout vendu « tel quel »;

Mandate Me Marc Nadeau notaire pour réaliser la transaction aux conditions mentionnées à la présente résolution;

Autorise le service des finances à effectuer les paiements de cette transaction pour une somme de cent soixante-dix mille dollars (170 000 \$) plus taxes, vendu « tel quel », à même le règlement d'emprunt 19-786 remboursable sur une période de dix (10) ans;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de La Pêche

Autorise le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LEVÉE DE LA SÉANCE

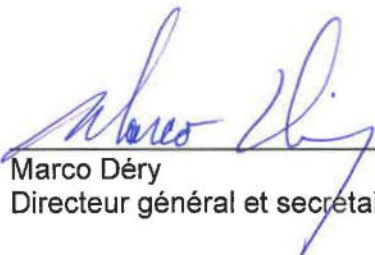
20-222

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Gervais
APPUYÉ DE Carolane Larocque

ET résolu que la séance de ce conseil municipal soit levée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité


Guillaume Lamoureux
Maire


Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier